

Réouverture des déchèteries mobiles de la Métropole

La Métropole de Lyon a décidé de remettre en place son service de déchèteries mobiles dans 6 arrondissements de Lyon et à Villeurbanne afin de rapprocher les déchèteries des habitants qui n'ont pas la possibilité de se rendre dans l'une des 19 déchèteries fixes du territoire.

Ce service en centre urbain a aussi pour objectif de lutter contre les dépôts sauvages. Actuellement, près de 8 000 tonnes de dépôts sauvages sont ramassés annuellement, ce qui représente un coût de plus de 8 millions d'euros par an pour la collectivité.

Le coût de ramassage des dépôts sauvages à la tonne est presque dix fois plus élevé que celui des déchets conduits en déchèterie.

La mise en place de ce service de déchèteries mobiles représente donc un service de proximité avec 9 points de collecte facilement accessibles à pied, en vélo ou en voiture.

Il est totalement gratuit et réservé aux particuliers.

Ces déchèteries mobiles sont installées dans des lieux fixes, le même jour de chaque mois et avec des horaires identiques. Les dépôts professionnels sont interdits ainsi que les véhicules et remorques de grand gabarit assimilés à du véhicule utilitaire ou professionnel.

Les déchets acceptés :

- Métaux
- Bois
- Cartons
- Meubles (matelas, canapés, tables, chaises, meubles de cuisine...)
- Encombrants (moquettes, vitres, miroirs, polystyrènes, plastiques...)
- Les petits appareils électriques (micro-ondes, cafetières, fers à repasser, câbles, téléphones portables, imprimantes, unités centrales...)

Les déchets refusés :

- Déchets verts
- Gravats et déchets de chantiers
- Déchets dangereux (produits phytosanitaires, solvants, peintures, néons, piles et batteries, radiographies, huiles de friture, huiles de vidange...)
- Gros appareils électriques et électroménagers (cuisinières, réfrigérateurs, lave-linge, écrans, tablettes, ordinateurs portables...)

Service Presse Métropole de Lyon :
Régis Guillet – rguillet@grandlyon.com
04 26 99 37 52/06 98 51 59 94
www.grandlyon.com/presse

Les déchèteries mobiles

- Lyon 1^{er} : place Gabriel Rambaud. **2^e vendredi du mois (14h-20h)**.
13 septembre, 11 octobre, 8 novembre et 13 décembre 2019.
14 février, 13 mars, 10 avril, 29 mai et 12 juin 2020.

- Lyon 3^e : place Bahadourian. **1^{er} samedi du mois (10h-16h)**.
7 septembre, 5 octobre, 2 novembre et 7 décembre 2019.
1^{er} février, 7 mars, 4 avril, 2 mai et 6 juin 2020.

- Lyon 4^e : place du Commandant Arnaud. **3^e mercredi du mois (14h-20h)**.
18 septembre, 16 octobre, 20 novembre et 18 décembre 2019.
19 février, 18 mars, 15 avril, 20 mai et 17 juin 2020.

- Lyon 6^e : place du marché Tête d'Or. **1^{er} mercredi du mois (14h30-20h)**.
4 septembre, 2 octobre, 6 novembre et 4 décembre 2019.
5 février, 27 mars, 24 avril, 22 mai et 23 juin 2020.

- Lyon 7^e : place du Prado. **4^e samedi du mois (14h-20h)**.
28 septembre, 26 octobre, 23 novembre et 28 décembre 2019.
22 février, 28 mars, 25 avril, 23 mai et 27 juin 2020.

- Lyon 8^e (Lumière) : place Ambroise Courtois. **3^e vendredi du mois (14h-20h)**.
20 septembre, 18 octobre, 15 novembre et 20 décembre 2019.
21 février, 20 mars, 17 avril, 15 mai et 19 juin 2020.

- Villeurbanne (Wilson) : place Wilson. **2^e samedi du mois (10h à 16h)**.
14 septembre, 12 octobre, 9 novembre et 14 décembre 2019.
8 février, 14 mars, 11 avril, 9 mai et 13 juin 2020.

- Villeurbanne (Gratte Ciel) : place Chanoine Boursier. **2^e mercredi du mois (14h à 20h)**.
11 septembre, 9 octobre, 13 novembre et 11 décembre 2019.
12 février, 11 mars, 8 avril, 13 mai et 10 juin 2020.

- Villeurbanne : place des Passementiers. **4^e vendredi du mois (14h à 20h)**.
27 septembre, 25 octobre, 22 novembre et 27 décembre 2019.
28 février, 27 mars, 24 avril, 22 mai et 26 juin 2020.

Service Presse Métropole de Lyon :
Régis Guillet – rguillet@grandlyon.com
04 26 99 37 52/06 98 51 59 94
www.grandlyon.com/presse



/legrandlyon



@grandlyon



#grandlyon

GRANDLYON
la métropole